

Demande de changement de référent contractuel

Conformément aux conditions générales, un changement de référent contractuel est possible en principe une seule fois par année et sous réserve de fournir un justificatif indiquant la nécessité du changement (convention de séparation, jugement de divorce, etc.).

Référent contractuel actuel

N° Client :

Nom, prénom :

Adresse :

**Nom de l'enfant /
des enfants :**

À remplacer par le nouveau référent contractuel

Nom, prénom :

Adresse :

Pour que nous puissions procéder aux changements, nous vous remercions de retourner le formulaire dument **rempli et signé**, accompagné des justificatifs suivants :

- Justificatif attestant du besoin de changement de compte (convention de séparation, jugement de divorce, ...)
- Copie des pièces d'identité de l'actuel et du nouveau référent contractuel.

Pour que le changement soit effectif le 1^{er} du mois suivant, la demande complète doit nous parvenir par email ou courrier, jusqu'au 24 du mois en cours, aux coordonnées en bas de page.

Par nos signatures, nous attestons avoir pris connaissance que le changement de référent contractuel est appliqué parallèlement au compte Restoscolaire (si la commune est affiliée à cette prestation).

Date :

Ancien référent contractuel :

Nouveau référent contractuel :

Signature :

Signature :
